



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 octobre 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 octobre 2001

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition JEAULT -  
secteur 9 : La Tranchée**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,  
M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme  
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Michel  
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE après 11H00  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Jean-Louis EPPLIN

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 février 2001, Monsieur et Madame JEAULT ont donné leur accord pour la vente d'emprises de terrains sur leurs propriétés en nature de terre agricole, dans le secteur de la Tranchée.

Ces emprises, d'une superficie totale d'environ 86 m<sup>2</sup> s'effectuent sur :

- la parcelle cadastrée section EV n° 21 d'une superficie d'environ 54 m<sup>2</sup>,
- la parcelle cadastrée section EV n° 31 d'une superficie d'environ 32 m<sup>2</sup>.

Les surfaces exactes de ces emprises seront déterminées par géomètre-expert.

Cette acquisition permettra d'assurer la liaison entre le Chemin rural existant sur la commune de Saint-Symphorien et la rue du Bois Chiron.

La Ville de NIORT versera :

- une indemnité principale d'un montant de 129,00 F (soit 1,50 F/m<sup>2</sup>) correspondant à l'avis du Domaine,
- une indemnité de remploi de 15 % d'un montant de 19,00 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître TABARD. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER